

Lettre d'information N°34 - 17 septembre 2020

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Calcul des cotisations 2020 : L'option pour une réduction forfaitaire de cotisations et contributions ou pour une assiette « nouvel installé » au titre de l'année 2020 est reportée. <u>En savoir plus</u>

Filière betterave sucre : Les ministres de l'Agriculture et de la Transition écologique ont présenté un projet de loi relatif aux conditions de mise sur le marché de certains produits phytopharmaceutiques en cas de danger sanitaire. *En savoir plus*

Sécheresse : Le ministère de l'Agriculture prend de nouvelles mesures pour les cultures dérobées. *En savoir plus*

Dans le reste de l'actualité

Indemniser l'absence de travail liée au Covid : Les parents n'ayant pas d'autre choix que de s'arrêter de travailler pour garder leurs enfants en raison de la fermeture de leur crèche, école ou collège, ou encore lorsque leurs enfants sont identifiés comme étant cas-contact de personnes infectées vont bénéficier d'une indemnisation dérogatoire. *En savoir plus*

Protection des indications géographiques : L'Union européenne et la Chine ont signé, lundi 14 septembre 2020, l'accord bilatéral protégeant 100 indications géographiques européennes en Chine et réciproquement. *En savoir plus*